

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^o —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^o —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous n'avons chance d'éviter un conflit que si les dictateurs sont sûrs que nous sommes résolus à l'affronter ! C'est seulement depuis qu'ils ont commencé à le croire vraiment qu'ils ont commencé à se montrer plus réservés. Ne disons rien, ne faisons rien qui puisse diminuer cette salutaire certitude !

On pourrait peut-être « changer de disque » !

Il y a eu au Parlement britannique les déclarations de M. Chamberlain et de lord Halifax qui provoquent des remous en sens divers à Rome et à Berlin. La presse italienne sourit, la presse allemande ricane. Un moment absent, le chef d'orchestre germanique aura bientôt fait de remettre l'harmonie entre ses instruments un instant désaccordés.

Je ne sais pas ce que l'on peut gagner à faire tant de discours successifs sur le même sujet alors que rien de nouveau n'y a mis le moindre changement. Les Allemands et les Italiens doivent savoir à présent, ou bien ils ne le sauront jamais, quelle est la politique franco-anglaise. Une fois dites et redites bien clairement, certaines choses n'ont pas besoin d'être si souvent répétées. On risque de les atténuer plus que de les renforcer. Et cela présente quelques désavantages ; par exemple celui de faire naître chez les adversaires des espérances dangereuses qui les fortifient dans leurs résistances et leurs projets hostiles... « S'ils étaient si décidés qu'ils le prétendent, peut-on « se dire à Berlin, pourquoi ne cessent-ils pas de le ressasser ? »

Ajoutez à cela qu'il est bien difficile de ne pas laisser dans un long exposé oratoire quelque passage qui prête à interprétations diverses et des mots derrière lesquels un lecteur habile croit entrevoir des pensées différentes de leur signification réelle et découvre une marque de lassitude là où l'on a voulu marquer une énergique résolution.

Par exemple, lord Halifax n'est-il pas allé un peu loin dans sa volonté de démontrer que la France et l'Angleterre n'ont aucune pensée agressive et dans son désir de convaincre l'Allemagne qu'on est toujours disposé à négocier ?

Jugez ! Il commence par affirmer que « l'époque est passée » où l'indépendance d'un peuple pouvait être détruite par un acte de violence ! Excellente réponse aux doctrinaires d'Outre-Rhin qui cherchent à justifier de nouvelles rapines en invoquant l'exemple des anciennes. Sans doute, l'histoire de tous les pays est pleine de ces brutalités. Longtemps, sur le monde, a régné la loi du plus fort. Il s'agit de savoir si l'on veut que ça continue. Précisément, c'était l'honneur des temps modernes d'avoir voulu introduire l'esprit de justice dans les rapports internationaux et mettre fin à ces pratiques de brigandage. Il s'agit de savoir si les dictateurs réussissent à nous y ramener.

Et lord Halifax a très bien fait d'affirmer que chez lui et chez nous on veut que l'époque en soit passée. Il a ajouté que « ni la France ni la Grande-Bretagne, ni aucun des pays avec lesquels elles sont en consultation ne commettront jamais aucune agression ou n'essaieront de saper la sécurité d'un Etat quelconque. »

Cela est juste, cela est vrai ! Et l'on peut penser qu'on ne le dira jamais trop souvent pour essayer de le faire comprendre aux millions d'Allemands et d'Italiens qui s'entendent répéter chaque jour que la France et l'Angleterre ne cherchent qu'à les affamer et à les encercler !

Donc, cela est très bien et, si cela peut avoir quelque effet sur l'état d'esprit allemand, il ne peut être que favorable à l'apaisement. Voici qui pourrait peut-être produire un résultat différent. C'est quand lord Halifax ajoute qu'à condition que soit respectée l'indépendance des nations « le gouvernement britannique est « non seulement disposé, mais vivement désireux, d'étudier l'ensemble du problème vital économique, non seulement pour l'Allemagne, mais pour toutes les nations européennes ! »

On n'est pas obligé de dire tout ce qu'on pense et il faut choisir son temps pour proposer des négociations !... Tiens, tiens, vont peut-être

se dire les meneurs allemands, serait-ce déjà l'armistice qu'ils demandent ? Alors, « nous les aurons » bientôt. Il s'agit d'en profiter ; ce n'est pas le moment de flancher, mais, au contraire, de se montrer aussi durs, aussi intransigeants, aussi exigeants que possible.

Lord Halifax ne veut assurément pas cela. Et il a si bien senti ce qu'une telle proposition en un tel moment comporte de risque hasardeux qu'il a eu soin tout de suite d'ajouter : on commettrait une erreur tragique dans les pays totalitaires en croyant que la France et la Grande-Bretagne sont moins résolues qu'eux, parce qu'elles préfèrent les solutions pacifiques aux solutions de violence.

Erreur tragique ! Oui. C'est justement celle dans laquelle peut les induire une proposition prématurée d'entente ! Pourquoi ne pas attendre qu'elle vienne de leur côté ?

Dans l'état actuel des choses et des esprits, la peur de la guerre est le seul moyen sûr de sauver la paix. Nous n'avons chance d'éviter un conflit que si les dictateurs sont sûrs que nous sommes résolus à l'affronter.

C'est seulement depuis qu'ils ont commencé à le croire vraiment, qu'ils ont commencé à se montrer plus réservés.

Ne faisons rien, ne disons rien qui puisse diminuer cette salutaire certitude.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le raout noir

Il y avait hier grande cérémonie à l'église Saint-Thomas d'Aquin. Les voisins s'étaient mis au balcon, les commerçants contemplant le spectacle à la porte de leurs boutiques, les passants s'arrêtaient sur le pavé gris. Les invités se répandaient dans les alentours. Il y avait beaucoup d'officiers en grande tenue et leurs uniformes rutilaient dans le soleil. Car c'était une magnifique matinée d'été dorée ; lumineuse, dans laquelle sous un ciel bleu pâle flottait la douceur du jour. Et les groupes s'abordaient en souriant doucement avec de graves saluts, d'aimables signes de reconnaissance, la mine heureuse de gens demeurés longtemps sans se revoir et qui se retrouvent. Toute la place bruisait ainsi de la joie de vivre. C'était un enterrement.

Ce n'est pas que le mort sur lequel on appelait la bénédiction tardive du ciel et qu'on allait porter en terre laissa insensibles ceux qui étaient venus assister à ses obsèques. Ils avaient accueilli avec douleur la nouvelle de sa disparition et, tout à l'heure, défilant devant les siens alignés, ils avaient certainement senti se réveiller dans leur cœur une once de tristesse et de compassion. Ceux qui ne songent point à celui qu'ils enterrent pensent au moins à ces moments-là à ceux qu'ils ont perdus pour leur propre compte. Il n'est pas toujours sûr que les larmes versées en ces occasions aillent toutes entières à la dévouille présente : qu'importe, pleurer un mort c'est les pleurer tous. Mais l'homme civilisé a fait du spectacle de la vie et de la mort une fête qui pour lui n'a plus de sens et les funérailles sont devenues des obligations mondaines ou ne s'expriment que par la politesse d'assister à leur raout noir.

La seule chose qu'on pourrait leur demander serait d'y apporter plus de décence ou, si l'on veut, plus d'hygiène. Mais la tristesse plus ou moins passagère qu'a pu leur donner la nouvelle d'une mort, ils l'ont pour la plupart épuisée quand, quelques jours après, ils arrivent à l'église ou au cimetière, de sorte qu'une fois là il leur faut se composer une attitude qui reconstitue une affliction déjà évaporée. Le masque funèbre leur tient mal au visage.

S'il fait froid, ils ont froid. S'il fait beau, ils ont chaud. Que cette messe est longue ! Que ce défilé au cimetière est donc interminable ! Est-ce que vraiment le mort exige que nous attrapons un rhume ou une insolation ? Certes non. Alors vite fuyons cette corvée barbare qui, n'est-ce pas ? ne lui rendra pas la vie.

Je voudrais qu'aux lettres de faire part et convocations mortuaires on

Informations

Election législative dans la Vienne

Dimanche, à Loudun, a eu lieu une élection législative destinée à pourvoir au remplacement de M. Coquillaud, agraire, décédé.

Voici les résultats du scrutin : Inscrits, 19.211 ; votants, 14.630 ; suffrages exprimés, 14.317 ; blancs ou nuls, 313.

Ont obtenu : MM. Sevestre, conseiller général, concorde nationale et défense agricole, 4.615 voix ; Aguilon, radical socialiste, 4.036 ; Marcoux, S.F.I.O., 2.387 ; Patus, labour agraire, 2.229 ; Fourret, communiste, 685 ; Drouet, 283 ; Grandin, 70. Il y a ballottage.

Le Reich à l'Exposition du Progrès social

Samedi à eu lieu, à Lille, en présence du comte Welczek, ambassadeur d'Allemagne, l'inauguration de la participation officielle de l'Allemagne à l'Exposition du Progrès social.

À 13 heures a eu lieu un déjeuner, offert par le commissaire général allemand. Il n'y a pas eu de discours. Au dessert, l'ambassadeur d'Allemagne a seulement porté la santé du Président de la République, et le préfet du Nord celle du Chancelier du Reich.

Négociations anglo-soviétiques

Les services du ministère des affaires étrangères ont procédé vendredi à l'examen des observations du gouvernement britannique sur les amendements proposés par le gouvernement soviétique au projet d'accord tripartite avec les Soviets. Dès samedi, le ministre des affaires étrangères sera en mesure de faire connaître au gouvernement britannique l'opinion du Cabinet de Paris.

On a su savoir que la formule d'accord qui serait proposée par le représentant du gouvernement britannique aux dirigeants du Kremlin comporterait, en ce qui concerne le maintien du statu quo dans les pays baltes plusieurs variantes laissant au gouvernement de Moscou le soin de choisir celle qu'il jugerait la plus conforme à son point de vue.

L'Allemagne prépare-t-elle un coup de force ?

Il est possible, croit-on, que l'Allemagne réponde au geste de paix que constituent les discours de M. Chamberlain et de lord Halifax par un acte de force à Dantzig, ou autre part, le Reich croyant qu'il peut l'entreprendre avec impunité. Des mesures sont actuellement prises pour lui faire comprendre sans équivoque, qu'on résistera par la force à toute nouvelle agression.

Pourparlers germano-espagnols

M. Vohlta, directeur ministériel, s'est rendu en Espagne pour s'entretenir avec les milieux gouvernementaux espagnols du développement futur des relations économiques germano-espagnoles.

Entretiens roumano-turcs

M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, accompagné de Mme Gafenco, de M. Stoika, ambassadeur de Roumanie à Ankara, est arrivé à Ankara le 11 juin, à 9 h. 10.

Le ministre roumain a fait une déclaration à la presse : « Je suis convaincu, a-t-il dit, que la Yougoslavie est et restera un membre fidèle de l'Entente balkanique et qu'elle conserve sa foi dans la mission qu'elle assume celle-ci, à savoir défendre simultanément les intérêts de la Péninsule et de la paix européenne. » Interrogé sur l'attitude de la Bulgarie, M. Gafenco a déclaré que l'Entente balkanique n'était dirigée contre personne, et restait sincèrement ouverte à tous les pays balkaniques, qui comprennent aujourd'hui que leur intérêt supérieur est de défendre collectivement leurs intérêts respectifs.

La Pologne répond au Sénat de Dantzig

La Pologne a rejeté les exigences que le Sénat de la ville libre avait formulées dans sa lettre du 3 juin, remise au commissaire général de la Pologne à Dantzig, et qui demandait la réduction du nombre des inspecteurs de douanes polonaises et la prestation par ces inspecteurs d'un serment aux autorités dantziçoises.

M. Chodacki, commissaire général à Dantzig, a remis samedi la réponse du gouvernement polonais.

L'accord commercial italo-soviétique

Conformément au récent accord commercial italo-soviétique, qui tend au développement des relations commerciales entre les deux pays, le gouvernement russe a pris les dispositions nécessaires pour l'application de cet accord. Ces dispositions autorisent la banque d'Etat de l'Union soviétique à effectuer le transfert sur différents entreprises industrielles et commerciales italiennes des sommes correspondant aux marchandises achetées par l'U.R.S.S.

On ajoutait en fine la mention suivante : « Si pas triste, s'abstenir. »

Pierre LÆWEL.

La tension anglo-japonaise

Après le refus des autorités anglaises de livrer les auteurs du meurtre de Tcheng Chi Kang, les autorités nipponnes locales ont décidé de se considérer en cas de légitime défense et d'isoler le territoire de la concession britannique. L'isolement de la concession a été fixé au 14 juin prochain, date à partir de laquelle toutes les personnes passant la limite entre la concession japonaise, le quartier chinois et concession anglo-française, seront fouillées en six endroits différents de ces frontières, sans distinction de nationalité.

À cette même date, toutes les marchandises japonaises devront avoir été transportées hors des concessions anglaise et française.

EN PEU DE MOTS...

— La presse italienne annonce que le comte Ciano se rendrait en Espagne vers la fin du mois de juin.

— Le groupe de vingt parachutistes qui s'exerce actuellement dans la circonscription du Caucase du Nord, a fait un saut de 8.200 mètres, avec des appareils à oxygène.

— Pendant le mois de mai, la production d'avions militaires de la Grande-Bretagne a été de 800. L'Allemagne a fabriqué 650 avions pendant le même mois.

M. de Monzie a présidé, dimanche, diverses cérémonies organisées à l'occasion de la célébration du centenaire de la ligne du premier chemin de fer Mulhouse-Thann, construite en Alsace et dans l'Est.

— Les Panamerican Airways annoncent que le premier voyage transatlantique aérien pour passagers aura lieu le 23 juin. La Compagnie a déjà reçu des centaines de demandes de billets, dont le coût est fixé à 375 dollars pour l'aller et 675 pour l'aller et retour.

— La 28^e foire coloniale et internationale de Bordeaux a été inaugurée dimanche par M. Boisson, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale française.

NOS ÉCHOS

Charité bien ordonnée.

Un jour, Henri Rochefort, qu'on savait charitable, reçoit la visite d'un monsieur qui lui dit :

— Monsieur Rochefort, je sais que vous gagnez beaucoup d'argent et que vous êtes un brave cœur. Or, un pauvre femme, qui n'a pas mangé depuis deux jours, va être mise à la porte de la maison qu'elle occupe parce qu'elle n'a pas 75 francs pour payer son terme.

Informé, répond Rochefort, qui porte déjà la main à sa poche.

— Sa misère est très grande et sa douleur est navrante. 75 francs ne sont rien pour vous, vous pouvez la sauver. Héitez-vous !

— Donnez-moi, dit Rochefort, son nom et son adresse.

— C'est inutile, répond le visiteur, vous pouvez me remettre l'argent : voici sa quittance ; je suis son propriétaire.

Heil ersatz !

Le fameux docteur Schacht fait actuellement, comme on le sait, un séjour aux Indes.

On dit à Berlin qu'il a été émerveillé par les exploits de jeune prolongé qu'accomplit Gandhi. On lui prête même l'intention de faire venir à Berlin le célèbre Hindou comme expert dans les problèmes de la politique alimentaire...

Le docteur Frick fait, en Allemagne, une propagande intense contre les fumeurs.

Bientôt, on ne verra plus d'Allemands avec de gros cigares. Désormais, la seule fumée permise sera celle de l'encens.

Dévouement désintéressé.

Le maréchal de Biron voulant mettre ordre à sa dépense, fit venir son maître d'hôtel qui s'enrichissait à ses dépens :

« Lanthoine, lui dit-il, combien avez-vous de gages ? »

— Monseigneur, dit Lanthoine, j'ai trois cents livres.

— Je vous en donne douze cents, à condition que vous ne me volerez plus.

— C'est impossible à ce prix-là, Monseigneur, dit le maître d'hôtel, j'y perdrais trop !

Consultation.

Le malade, après une longue attente, est enfin introduit dans le cabinet du médecin.

— Avant de venir, dit-il à l'homme de l'art, je suis allé consulter un pharmacien qui m'a conseillé...

Le docteur l'interrompt : — Qui vous a conseillé quelque chose, je suppose ?

Le malade continue sa phrase : — Qui m'a conseillé de venir vous trouver...

POUR LE REDRESSEMENT DE LA RADIO NATIONALE

Après un semaine d'entraîne le Sénat a continué et terminé l'examen de l'étonnante gestion du ministère des P.T.T. et de la radiodiffusion au temps de M. Jardillier. Cette deuxième séance, pour être moins révélatrice que la première n'en fut pas moins instructive, ni moins passionnante.

On entendit d'abord M. Victor Lourties, président de la commission d'enquête. Celui-ci ne se borna pas à une critique stérile des faits déjà connus, mais il dégagés des constatations de l'état actuel de notre radio, une triple obligation pour celle-ci : il faut permettre à l'usager d'entendre les émissions dans des conditions satisfaisantes et le protéger dans l'écoute de ces émissions.

Il faut assurer à l'usager une action directe dans l'exploitation intellectuelle pour que celle-ci puisse répondre effectivement à ses besoins et à ses goûts.

Il faut enfin procéder à une réorganisation administrative de la radiodiffusion qui permette d'obtenir ce résultat dans les conditions les plus satisfaisantes et les moins onéreuses.

Et M. Lourties de définir le problème à résoudre ; il est triple, c'est celui de l'équipement général du réseau, de son exploitation intellectuelle et d'administration de ses services. Sous ces trois angles, il n'apparaît pas qu'il soit résolu ni même qu'il ait pris le chemin qui mène à une solution durable. Quel cadre donner à la radio nationale ? Celui qu'on voudra à condition qu'il consacre l'autonomie et l'indépendance de nos ondes et surtout que les chefs de service soient à la hauteur de leur tâche.

Avec M. Peyronnet, ce fut le retour sur les fantaisies de M. Jardillier qui abandonna un important terrain à Noyat d'Allier uniquement parce que son prédécesseur voulait y faire construire un poste à ondes courtes.

Il appartenait à un sénateur socialiste de la Seine, M. Bachelet, d'essayer de défendre M. Jardillier, et surtout sa commission des « réparations ». Il fit aussi le procès des recommandations parlementaires en général.

M. Léon Perrier se plaignit de la situation défavorable faite à la station de Grenoble P.T.T. dont la reconstruction était commencée et qui devra fonctionner en synchronisation avec Nice et Montpellier. Contrairement à M. Julien, il estime que la radio française est plutôt sortie diminuée de la conférence de Montreux.

M. Jules Julien avait la tâche de couvrir son administration. Il n'essaya même pas une parole pour tenter de défendre son prédécesseur, M. Jardillier, tellement sa cause était indéfendable. Bien au contraire, la première partie de son discours fut consacrée à montrer comment il s'attacha à réparer les « réparations ». La suite du discours ministériel n'eut qu'un rapport très lointain avec les sujets des interpellations. On enten-

Ca dépend.

Un de nos meilleurs docteurs, terrible pince-sans-rire, rencontre l'autre jour le neveu d'un de ses plus riches malades : — Croyez-vous qu'il y ait de l'espoir ? demande le neveu. — Cela dépend, cher ami, répond le docteur. Qu'est-ce que vous espérez ?...

dit en effet M. Julien vanter les progrès de la poste aérienne... du développement des chèques postaux. Il revint cependant à son sujet pour vanter les mérites du nouvel émetteur de Radio-Paris, situé dans le centre de la France et signalant l'augmentation de puissance de Tunis P.T.T.

Au sujet de la maison de la Radio, M. Julien avoue bien volontiers qu'un terrain avait été acquis dans ce but mais que des études ultérieures devaient montrer qu'il était inutilisable. Peut-être aurait-on pu entreprendre les études avant l'achat.

Sur la teneur des informations radiodiffusées, M. Julien a fait des enquêtes, elles lui ont prouvé que toutes les critiques formulées étaient dénuées de fondement. C'est trop vite dit, car certaines fois la preuve a été administrée, même après les événements de septembre 1938, que des informations des postes d'Etat étaient contraires à la vérité ou interprétaient la vérité de telle façon qu'elles devenaient un blâme indirect à l'adresse du Gouvernement ou de certains gouvernements étrangers. Et M. Julien n'aurait-il jamais entendu les émissions du Centre Confédéral d'éducation ouvrière, ou celles de la voix de la C.G.T. qui tout récemment encore préchaient en faveur de la lutte des classes ?

M. Julien a parlé de M. Brossolette. Il a été éloigné du micro, non pour faute professionnelle, mais par mesure de prudence. Que faut-il donc faire à la radio pour commettre des fautes professionnelles ?

La réponse du ministre qui eut tort de vouloir à tout prix conserver et protéger l'équipe laissée en place par M. Jardillier, devait amener une vive et brillante réplique de M. Laffont, rapporteur de la commission d'enquête. Qu'on soit prêt à agir, M. Laffont n'en doute pas, mais qu'on n'ait rien fait depuis deux ans, il en est sûr, et l'orateur de revenir sur la grande misère de notre radio coloniale, incapable de lutter avec celles des pays voisins, en demandant pour terminer, que les 300 millions annuels de la radio ne « continuent pas à être dilapidés en prébendes de toutes sortes, en bénéfices pour une coterie, en cachets exorbitants distribués à des camarades ».

Le débat se termina par le vote d'un ordre du jour faisant confiance au Gouvernement, mais donnant mission à la commission d'enquête de continuer sa surveillance.

Cette surveillance est nécessaire, la peur de l'interpellation étant, comme l'a dit M. Philip, le commencement de la sagesse. Maintenant, le Sénat a reçu des promesses ; il doit veiller à leur exécution avec le concours des auditeurs. Ceux-ci ont subi tant de déceptions qu'il n'y croient qu'à moitié, et n'y croient en plein que le jour où on les mettra en face d'effectives réalisations.

« Ecrivez mieux. »

Vœu.

Le Lisbur.

Chronique du Lot

ASSOCIATION AMICALE DES OFFICIERS DE RESERVE Réunion d'Eté à Padirac

Dimanche, l'Association des Officiers de Réserve du Lot, avait organisé une promenade excursion à Padirac.

Plus de quarante camarades et leur famille avaient répondu à l'appel du bureau et dès 8 h., un car au complet emportait la caravane de Cahors. Voyage sans histoire, par une belle matinée ensoleillée, parmi les verdoyantes campagnes, jusqu'au Gouffre où l'on parvient vers 10 heures.

Aussitôt, par petits groupes, commence la descente et la visite des nouveaux aménagements qui permettent d'admirer, grâce à un éclairage approprié, le « Pas du Crocodile », le lac de la Pluie et la grande penderolle et surtout la salle du Grand Dôme, vision d'apocalypses parmi une cascade de stalactites et de rocs, d'où l'on aperçoit, suspendu au-dessus de l'abîme, les lacs limpides où coule l'eau verte pâle de la rivière souterraine.

Revenus à la lumière, après l'enchantement de cette visite dans l'intérieur de la terre, après cette promenade en barque, qui fait le ravissement de tous, parmi les merveilles du travail de l'eau sur la pierre, les convives prennent place avec un excellent appétit au restaurant du gouffre, où une table admirablement servie a été dressée.

Présidé par M. le Colonel-Médecin Fourgous, entouré de M. le Médecin général Vivié, de M. le Commandant Fourat et des membres du bureau, le repas, auquel assistaient de nombreuses dames, fut empreint de la plus franche cordialité. Le menu de choix, composé avec goût, satisfait les plus difficiles et valut les compliments de tous au réputé vatel de Bizac.

Au dessert, M. le Médecin-Colonel Fourgous, dans une excellente allocution, remercia tous les camarades d'être venus si nombreux à cette réunion d'été, excusa les absents et après un rapide tour d'horizon célébra l'union de tous les Français et leva son verre à la prospérité de l'Association et de ses membres.

Après un délicieux moka, il fallut s'arracher aux délices de la table et reprendre le car, pour gagner Rocamadour en passant par Alviçnac, parmi les vertes frondaisons. Une courte visite au pèlerinage célèbre permit d'admirer la splendeur du site et ce fut le retour vers Cahors, parmi la fraîcheur d'une fin d'orage.

Les camarades garderont le meilleur et le plus agréable souvenir de cette inoubliable journée, qui a resserré les liens de camaraderie entre Officiers de réserve et qui leur a permis de se retrouver dans une atmosphère de chaude sympathie et d'amicale cordialité.

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

Dans sa séance du 9 juin, la Chambre des Députés a voté l'amendement déposé par M. René Besse, étendant l'effet de la loi d'amnistie aux infractions commises aux règlements de culture par les planteurs de tabac.

Mouvement préfectoral
M. Monzat, ancien sous-préfet de Gourdon, sous-préfet de Castelsarrasin, qui, au dernier mouvement préfectoral, avait été nommé à Morlaix, est nommé secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées.

Emplois réservés
Par décision ministérielle, M. Ribet, gendarme à la 17^e légion de gendarmerie, est mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine en qualité de garde principal stagiaire de la garde indigène.

Allocations militaires
M. le Ministre de la Santé publique fait connaître que les dépenses occasionnées pour le paiement des allocations militaires en 1938, dans le Lot, s'élevaient à la somme de 884 mille 848 fr. 50.

Naturalisations
Sont naturalisés Français : Shu King-Tchang, chauffeur, né le 12 novembre 1899 à Tsoa-Hsieu (Chine), demeurant à Montfaucon (Lot).
Kokorech Michel, ouvrier agricole, né le 14 avril 1882, à Poluchow (Pologne), demeurant à Albas (Lot).

Pigeon voyageur
Dimanche, un pigeon voyageur a été recueilli par M. Mousset, propriétaire à Labastide-du-Vert. Déclaration a été faite à la mairie.

Le pigeon porte deux bagues sur lesquelles on lit l'adresse suivante : Verna, 18, rue Lamothe, le Bouscat (Gironde) et les numéros : 177.222. A. 39, France.

EDEN

MERCREDI, JEUDI et SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Une œuvre de qualité tournée d'après une œuvre unique

La Dame de Malacca

Edwidge FEUILLERE
Pierre-Richard WILLM
Pierre COPEAU, MIHALESKO
NOTA : A partir de cette semaine tarif réduit

Grand gala folklore Périgord-Quercy-Limousin

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un grand gala de folklore : « Périgord-Quercy-Limousin », aura lieu en soirée le 8 juillet 1939, à la salle d'Iéna, à Paris, à 20 h. 30, sous la présidence de hautes personnalités régionales.

Au cours de la revue « P.Q.L. 39 » qui présentera au public les particularités de nos provinces, nous aurons le plaisir d'entendre successivement : Gabriel Cousinou, dans les chants de folklore, et l'œuvre musicale de Jeanne Joussein ; Mme Juliette Dissel, Pierre Junières, la Chorale « Lou Cardil » dans ses tableaux mimés et chantés ; le compositeur violoniste Dutheil, Mme R.-G. Aubrun et divers artistes renommés.

A cette occasion sera créée une comédie de « Sorcellerie » en langue occitane de Guy de Lanaue, intitulée « Serquem lou payre » et une autre comédie du même auteur « Le cocu bienheureux ».

Nous espérons que nos compatriotes du Périgord-Quercy-Limousin, et même de toutes les régions de langue d'oc, tiendront à assister nombreux à cette manifestation dont les conceptions et présentation, dépassent tout ce qui a été tenté à Paris, dans le genre jusqu'à présent.

Pour les pêcheurs

En exécution d'une décision de MM. les Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics, le Préfet du Lot autorise la pêche aux lignes non dormantes, pour les poissons blancs et assimilés, qui doit ouvrir le dimanche 18 juin 1939, dès le samedi 17 juin 1939.

Sapeurs-pompiers

Par décret, M. Mazet (André) est nommé au grade de sous-lieutenant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, à St-Céré.

LE MARCHÉ DE L'AVOINE ET DE L'ORGE

De la direction des services agricoles :

Les cours de l'avoine et de l'orge ont subi depuis quelques semaines une baisse très marquée. Cette baisse ne peut être imputée à l'étendue des ensemencements dont la superficie demeure très sensiblement égale à celle de l'an dernier, ni à l'espoir d'une récolte abondante que l'état actuel des emblavures ne permet pas d'escompter.

On peut donc penser que le marché des céréales secondaires subit une crise passagère, l'intérêt du cultivateur est donc de réduire les offres de la culture en avoine et en orge, en utilisant plus largement ces grains dans l'alimentation du bétail étant donné leurs valeurs nutritives et leur prix. Ces deux céréales sont en ce moment d'un emploi très avantageux.

Auto contre cycliste

M. Louis Bettarelli, domicilié à Calamane, circulant à bicyclette sur la route de Mercuès à Caillac, a été renversé par une auto et grièvement blessé.

Transporté à l'hôpital de Cahors, il a dû subir une intervention chirurgicale pour une blessure au genou.

Récoltes en 1938

Voici les résultats définitifs des récoltes en 1938 dans le Lot :
Métail : surfaces : 995 hectares. Production : 7.948 quintaux.
Seigle : surfaces : 5.369 hectares. Production : 42.952 quintaux.
Orge : surfaces : 1.115 hectares. Production : 7.805 quintaux.
Sarrasin : surfaces : 1.778 hectares. Production : 19.558 quintaux.
Avoine : surfaces : 14.897 hectares. Production : 11.727 quintaux.
Mais : surfaces : 10.991 hectares. Production : 87.928 quintaux.
Pommes de terre (premières ou nouvelles) : surfaces : 953 hectares. Production : 28.590 quintaux.
(Autres pommes de terre) : surfaces : 12.595 hectares. Production : 503.800 quintaux.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 29 mai au 3 juin 1939, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 2 femmes.
Interlocaux : 1 homme, 3 femmes.
En extra : Néant.
Demandes d'emploi non satisfaites : 12 hommes, 6 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 3 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru la semaine précédente 25 chômeurs. »

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS BAZAR D'ORSAY 13, rue du Bac, 7

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 14, JEUDI 15, SAMEDI 17
DIMANCHE 18 JUIN (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée)
RAIMU, ALERME, BRASSEUR
DANS

Vous n'avez rien à déclarer ?
d'après la célèbre pièce d'Hennequin et Veber

CAHORS

Fête de la Jeunesse

Les réjouissances publiques se ressemblent toujours un peu par leur forme extérieure. Il est difficile d'en renouveler complètement l'ordonnance et l'aspect. Cortèges, défilés, fanfares, divertissements oratoires, spectacles de danses et de chants ! Comment sortir de là ?...

Pour distinguer des autres, les Fêtes que nous venons de voir, il faudrait pouvoir exprimer par des mots l'esprit qui les animait !
Jeunesse ! Jeunesse !... Telle était leur caractéristique et leur originalité ! Avec ces enfants, avec ces écoliers évoluant le long de nos vieilles boulevards et sur nos vénérables Allées Fénelon, c'était tout l'avenir qui bouillonnait dans ce cadre du passé. On voyait défilé ceux qui ordonneront la société de demain non sans démolir un peu celle d'hier ! Que voulez-vous ? Le remplacement d'une génération par une autre ne va pas sans quelque bousculade. Les occupants actuels qui se sentent comme poussés par l'épaule éprouvent une certaine amertume de ce manque d'égards. Mais il faut se dire, après tout, que si la jeunesse respectait trop l'ancienneté, elle ne ferait rien de nouveau et qu'on ne peut avoir une foi sincère, une foi agissante dans ce qu'on veut faire, si l'on n'a pas un peu de dédain pour ce que les prédécesseurs ont fait !

La soirée du 10 juin

Les Fêtes commençaient, suivant le rite cadurcien, par une retraite aux Flambeaux où les cuivres de l'Avenir Cadurcien faisaient plus d'éclat que les torches portées par nos bruns Sénégalais. Et pendant qu'elle promenait, sur l'itinéraire accoutumé, l'obscurité de ses flammes fumeuses, le public attendait dans la salle du théâtre.

Le programme annonçait des danses et des choréologues du folklore par les Brigos Carcinols précédés par une conférence de M. Pujos sur Robespierre, choisi comme symbolisant la Révolution Française dont on célébrait le 150^e anniversaire.

M. Pujos est un conférencier à la parole nette, exprimant une pensée claire et qui semble posséder par son sujet plus encore qu'il ne le possède. Disciple, sans doute, de l'historien Albert Mathé dont les remarquables travaux ont eu pour objet de démolir Danton au profit de Robespierre, c'est ce dernier qu'il nous présente comme le personnage central de la Révolution. Démonstration qui n'a pas convaincu tout le monde. Tant s'en faut ! Mais ce n'est pas le lieu d'entamer une controverse historique et nous nous plaisions à reconnaître que M. Pujos a développé son sujet avec une force concentrée qui lui donnait beaucoup d'intérêt et exposé sa thèse avec un si grand art qu'on n'en voyait pas l'artifice... Bien entendu, nous ne mettons en cause, ici, ni le réel talent ni la sincérité du conférencier qui fut écouté avec une attention soutenue et chaleureusement applaudi.

Quant aux « Brigos Carcinols », ils obtinrent ensuite leur succès habituel et si mérité.

Ainsi s'acheva, parmi les danses et les chants régionaux, la veille de la fête célébrée en l'honneur de la Révolution qui devait fonder dans la Nation unifiée les provinces et les régions.

La journée du 11 juin

Elle débutait par l'inauguration de l'Auberge de la Jeunesse. Ce qu'est cette institution, nous l'avons assez souvent expliqué pour n'avoir pas besoin de le redire, non plus que sa grande utilité. Et nous complimenterions sans réserve M. Bégou, Inspecteur d'Académie, si bien secondé par M. Delom, pour avoir à travers tant de difficultés, mené à bien cette réalisation.

L'Auberge de la Jeunesse est située au 16 de la rue Wilson, presque en face l'hôtel des Postes. Elle est encore modeste, mais elle existe. Et c'est le principal. Quelques chambres, nettes et claires, un petit jardin, une salle de conversation, une bibliothèque, une cuisine. Elle est pourvue d'un père aubergiste, M. Sudre. Elle attend les jeunes clients. Bref, c'est la naissance d'une institution qui grandira. Et qu'on a arrosée pour cela, d'un vin espagnol, d'un porto d'honneur.

L'inauguration fut simple et cordiale comme il convenait. M. Salanié, adjoint, y représentait la municipalité venue pour recevoir l'Auberge dont M. Bégou lui fit remise en toute confiance par un discours charmant d'esprit et d'espoir.

Le défilé et la fête sportive

Le malencontreux orage qui éclata vers deux heures de l'après-midi retarda d'une heure la formation et le départ du défilé. Il n'en empêcha pas le grand succès.

Vers trois heures et demie, le rassemblement des 2.000 enfants se fit

LE CERCLE MUSICAL

Le concert annuel du Cercle Musical tend à devenir un des événements artistiques de la saison. Les dirigeants de cette société ne nous croiraient pas si nous disions qu'ils ont atteint le sommet de l'art. Leurs préférences ne vont pas si haut, mais ils sont dignes de tous les encouragements, par l'effort qu'ils font pour bien discipliner les éléments dont ils disposent, leur donner le goût de la vraie musique et les orienter vers des exécutions de belle qualité.

Autour de Mme et de M. Bourjade se groupent à l'orchestre symphonique d'excellents concourus qui en font un ensemble réduit, mais capable de donner une juste interprétation de certaines œuvres des maîtres. Parmi eux citons MM. Lestrade, Bedouret et Lasfargues, premier prix du Conservatoire de Toulouse.

La Chorale mixte relativement peu nombreuse vaut surtout par l'homogénéité du son et le soin de l'exécution. Elle a fait valoir ses réelles qualités de justesse et de sûreté dans les chœurs de « l'Auberge du Cheval blanc » et « les Goëlands ». Il faut dire que l'ensemble chorale est remarquablement entraîné par Mmes Crassac et Marcenac qui sont deux cantatrices de réel talent.

L'une et l'autre se firent applaudir personnellement. Mme Crassac dans une page de Schubert dont elle exprime le charme mélancolique dans un beau style simple et pur. Mme Marcenac fit valoir la beauté de sa voix dans un air d'Hérodiade et l'excellence de sa diction dans « La Légende du zéphyre ».

On eut grand plaisir à admirer la virtuosité de M. Cossé, clarinettiste consommé, dans un brillant Concerto de Weber. Signalons encore le charmant intermède où Mlle Suzanne Bégou interpréta « C'est la saison d'amour » avec un art délicat et le succès de Mlle Pierrette Ludo dans les « Vieilles de chez nous » qu'on lui fit bisser.

Quant à l'orchestre symphonique, c'est un petit festival de Schubert qu'il a bien voulu nous offrir. En se mesurant à ce Maître, si difficile à bien interpréter, ce groupe de musiciens a bien mérité des amateurs. Nous avons successivement entendu le « Menuet » aux calmes ondulations ; le simple et charmant « Moment musical » ; la « Symphonie inachevée » tourmentée de passion contenue et, enfin, la délicieuse « Sérénade » ou M. Bourjade tenait avec maîtrise le solo de violoncelle.

N'oublions pas Mme Bourjade qui a déployé son talent de pianiste dans un morceau de Mendelssohn dont l'exécution exige une science complète du clavier et qui lui a valu un succès mérité.

Quant aux danses elles ont excité l'enthousiasme du très nombreux public. Il faut dire que le couple Marzoni y a fait preuve d'une étonnante virtuosité. Ils sont dans ce genre, deux artistes de tout premier ordre qui ont grandement contribué à maintenir à cette soirée sa valeur artistique.

LYCÉE GAMBETTA

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur d'informer les familles que l'examen d'entrée en sixième aura lieu au lycée, le jeudi 6 juillet, à 8 heures. Les dossiers d'inscription qui devront parvenir au Lycée, avant cette date se composent des pièces suivantes :

1° Extrait de naissance sur papier timbré ; 2° relevé des notes obtenues par le candidat, au cours de la présente année scolaire ; 3° certificat médical, attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie l'empêchant de faire des études du second degré.

L'examen comprend les épreuves suivantes : 1° dictée suivie de questions ; 2° compte rendu de lecture ; 3° épreuve de calcul.

Tout correspondant aux programmes de la deuxième année du cours moyen des écoles primaires.

Tentative de vol

Dans la nuit de vendredi dernier, 9 juin, les habitants de la maisonnette du chemin de fer à Coty ont été éveillés par les violents aboiements de leur chien. Etant sortis précipitamment, ils ont vu deux silhouettes suspectes qui s'enfuyaient vers Cabessut. Vérifiant ensuite leur clapier, ils ont trouvé une lapine sur le sol non loin de sa cage.

Les voleurs, dénoncés par le chien, étaient repartis les mains vides. Mais ils recommenceront à la première occasion, n'en doutons pas. Propriétaires, petits éleveurs, faites vigilance.

Croix du Combattant volontaire

Par décision ministérielle du 22 mai 1939, M. J.-B. Nouryrt, ancien adjudant d'infanterie, a été décoré de la Croix du Combattant volontaire.

Nous adressons à M. Nouryrt nos félicitations.

Vol

M. Paul Calmels, propriétaire à Bagnac, a porté plainte pour vol d'argenterie, de vaisselle, draps et serviettes. Le vol serait évalué à 2.500 francs environ. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

CHAMBRE DE METIERS DANS LE LOT

Etablissement des listes électorales

Par décret du 25 février 1939, il a été institué à Cahors une Chambre des Métiers dont la circonscription s'étend au département du Lot.

Pour que cet organisme puisse entrer en fonctionnement et remplir le rôle particulièrement important que la loi lui a confié, il sera procédé sans tarder aux élections de ses membres.

La première liste des électeurs maîtres et compagnons de Cahors est en voie de confection.

La période d'inscription est de vingt jours ; elle est fixée du 12 juin au 1^{er} juillet au soir.

Le Maire de Cahors croit utile de rappeler aux artisans de la commune les conditions requises pour être électeurs et les invite à se faire inscrire à la Mairie dans les délais impartis.

Conditions exigées pour être électeurs

Les artisans-maîtres travaillant seuls ou avec des compagnons et les artisans-compagnons sont électeurs à condition :

- 1° d'être âgés de 25 ans révolus ;
- 2° d'exercer depuis trois ans, apprentissage compris, une profession dénommée dans le décret d'institution de la Chambre de Métiers et d'exercer cette profession dans le ressort de la Chambre depuis un an.

Sont électrices également les femmes, possédant la qualité de française, réunissant les conditions d'âge et d'exercice de la profession ci-dessus fixées.

Bonne surveillance du marché

Samedi, en service de surveillance sur le marché, l'agent Meyre observa que des œufs mis en vente par un propriétaire, demeurant à Vers, paraissaient... avariés.

Vol de balises

Nous avons récemment signalé, en insistant sur la gravité des peines encourues, qu'on avait volé sur diverses routes de la région des balises de signalisation et des chapeaux de balises. Nos informations ont touché certains délinquants qui ont restitué les objets volés en les rapportant, la nuit, où ils les avaient pris. D'autre part, à la suite des plaintes déposées par l'Administration des Ponts et Chaussées, les gendarmes ont découvert plusieurs délinquants qui ont été tout peudans de s'entendre dire qu'ils encouraient de la prison pour avoir pris sur la route des chapeaux de balises... qu'ils avaient transformés en mangeoires pour la volaille : Rappelons donc une fois de plus que les dégradations et vols d'objets sur la route sont sévèrement punis et engagent gravement la responsabilité de leurs auteurs.

Bris de clôture

M. Requier, instituteur à Baladon, en pénétrant dans son garage, constata qu'une partie de la toiture en évier était brisée.

La gendarmerie informée, ayant ouvert une enquête, interrogea une réfugiée espagnole sur l'origine d'égrotures qu'elle avait aux jambes.

La réfugiée reconnut que voulant rattraper une pièce de linge que le vent avait emportée, elle était montée sur la toiture qui s'était effondrée sous son poids et que dans la chute, elle avait été blessée aux jambes.

Acte de malveillance

M. Thalamas, propriétaire à Larnagol, eut le regret de constater, par ces temps de sécheresse, en rentrant chez lui, un de ces derniers soirs, que le robinet d'une citerne était complètement ouvert. Plus de 6 mètres cubes d'eau avaient été répandus.

Il paraît que ce n'est pas la première fois qu'il est victime de cette malchance. Il a porté plainte et une enquête a été ordonnée.

Voiture de déménagement et mobilier incendiés

Une voiture de déménagement transportant le mobilier de M. Jouvin, qui demeurait à Cannes va habiter Souillac, a pris feu à Lamagdelaine, près de Cahors, par suite du mauvais fonctionnement du pot d'échappement.

Le conducteur et son aide ont pu s'échapper de leur cabine, mais le véhicule et le mobilier ont été détruits par les flammes.

Les pertes sont très élevées.

FAUSSE ALERTE

« Un incendie à Lamagdelaine ! Venez ! On a besoin de vous ! » C'est ainsi qu'on téléphonait samedi, vers midi, à nos excellents pompiers de Cahors. Ceux-ci toujours prêts à répondre aux appels équipèrent tout de suite le camion et le matériel nécessaire. En quelques instants, une section partit...

Personne ne fut plus surpris que les habitants de Lamagdelaine de leur arrivée et d'apprendre qu'il y avait le feu chez eux !

Il fallait tout de même savoir. On enquête et l'on apprit qu'il s'agissait non pas de Lamagdelaine, dans le Lot, mais de Lamagdelaine, dans le Tarn-et-Garonne.

Elle est loin, cette commune, et plus d'une heure avait passé en recherches et en appels téléphoniques. Malgré tout leur dévouement nos pompiers ne pouvaient plus arriver à temps.

Ils se décidèrent donc à revenir à Cahors. Cette fausse alerte prouve la réputation bien méritée de notre compagnie de pompiers. Mais du moins quand on fait appel à leurs services, qu'ils ne refusent jamais, on ferait bien de leur fournir les indications suffisantes pour ne pas les déranger inutilement.

Succès universitaire

Notre excellente compatriote, Mlle Madeleine Boi, ancienne élève du lycée Clément-Marot, vient d'obtenir avec mention « assez bien » le certificat de licence d'histoire ancienne et d'histoire de l'art, devant la Faculté de Toulouse.

Nous adressons à Mlle Boi, qui est la fille de M. Boi, le négociant bien connu à Cahors, membre de la Chambre de Commerce, nos vives félicitations.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92 (Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Catus

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Lohmède-Miermont, de Cels, (commune de Luzech) viennent d'hériter d'une superbe fillette, Nicole.

Nos félicitations à Mme et M. Lohmède, ainsi qu'aux grands-parents, Mme et M. Miermont, conseiller municipal de Catus. A tous, nos bons vœux et souhaits.

Labastide-du-Vert

Succès. — Les 4 élèves de notre école présentés à l'examen du C.E.P.E. à Catus ont été reçus. Ce sont : Louise Dajeau, Yvette Labro, Denise Capel et Roland Fajoles. Nos félicitations aux jeunes lauréats. — A. B.

St-Denis-Catus

Carnet blanc. — Samedi dernier a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de la jeune et gracieuse Mlle Elia Laborie, diplômée de l'Ecole Pigier, avec M. Robert Ramy, employé à la S.N.C.F.

Mlle Laborie est la petite-fille de notre dévoué correspondant-dépositaire, M. E. Siffroy, et le marié est le fils de M. Ramy, caissier principal de la gare de Sète.

Aux nouveaux époux nos bien cordiales félicitations et nos vœux les plus sincères de bonheur.

Montcuq

Fête des Ecoles laïques. — La fête habituelle des Ecoles laïques de Montcuq aura lieu dimanche prochain, 18 juin, à la salle, sous la présidence effective de M. Doumerc, chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur primaire honoraire, Maire de Montcuq.

Un programme varié a été élaboré. Le public est convié à venir assister nombreux à cette fête de l'enfance et de la jeunesse.

Prix des places habituel.

Lever du rideau, 9 heures, heure légale.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Dimanche ont eu lieu les régates nationales organisées par le Club nautique montalbanais sur le bief du Petit Paradis, à Montauban. Aux épreuves qui ont été courues sur 200 mètres, l'Aviron Cadurcien a pris part.

En yoles de mer, à quatre rameurs de pointe (1^{er} série, débutants), l'Aviron Cadurcien s'est classé 2^e.

Outriggers à 4 rameurs de pointe contre la montre (débutants), l'Aviron Cadurcien s'est classé 1^{er}.

Lasbouygues
Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'annoncer que les candidats présentés par notre école mixte, au certificat d'études de Montcuq ont été reçus en bon rang.
Ce sont les jeunes Marie Garcia, Renée Sagnes, Robert Roux.
Nos félicitations à ces jeunes lauréats et à Mme Barthès leur si sympathique et dévouée institutrice, à qui vont nos remerciements.

Puy-l'Evêque
Concert. — On nous signale que la « Renaissance Puy-l'Evêque » donnera un concert, sous la direction de M. Alvor, dans la salle des fêtes, le dimanche 25 juin, au profit de l'école libre. Le piano sera tenu par M. le Docteur Delbreil.

Naissance. — Un garçon, prénommé Jean, leur 4^e enfant, chez les époux Modeste Chambot à Puy-l'Evêque. Nos félicitations et meilleurs vœux.

Somme perdue. — Le 2 juin, M. Mathieu, propriétaire au Cayrou, a perdu une somme de six mille francs en billets de banque de mille francs. La personne qui l'a trouvée est invitée à la déposer à la mairie.

Une bonne récompense lui est promise.
Décès. — M. Capmas Vincent, restaurateur à Puy-l'Evêque, âgé de 65 ans, est décédé à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Condoléances à la famille.

Duravel
Perception. — Le public est informé que le bureau de la perception sera fermé du 19 au 24 juin inclus.

Vire
Fête locale. — Par suite de sa coïncidence avec la fête de Fumel, notre fête votive des 10 et 11 juin a été renvoyée aux 17 et 18 juin.

Le Comité a dressé le joli programme suivant :
Samedi 17 juin : annonce de la fête par des salves d'artillerie et sonnerie des cloches.

Dimanche 18 juin : Réveil en musique ; à 10 heures, service solennel célébré à la mémoire des enfants de Vire, morts pour la France ; à 11 heures, concert donné par le brillant orchestre Alagnoux, devant le Monument aux Morts ; à 14 heures, ouverture de la fête foraine : manèges, tourniquets, jets, jeux de la cruche, course aux œufs, course aux ânes ; à 16 heures, course régionale de bicyclettes, dotée de prix très importants ; à 16 h. 30, ouverture du grand bal champêtre ; à 21 heures, illuminations de la mairie, brillante retraite aux flambeaux, départ du ballon « Atrapa-Mé » ; à 21 h. 30, grand bal de nuit, bataille de confetti et de serpents ; à 24 heures, réveil d'adieu ; clôture de la fête.

Nota. — L'heure indiquée pour les diverses réjouissances, est l'heure solaire et non l'heure légale.

Chez les cantonniers. — Nous apprenons avec plaisir qu'un examen d'emploi de chef cantonnier du service vicinal qui a eu lieu à Cahors le 16 mai, a été reçu notre excellent compatriote, M. Laurent Cantagrel, cantonnier à Vire.

Tous nos compliments à ce modeste fonctionnaire. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Dans les Contributions Directes. — Nous apprenons avec plaisir le brillant succès remporté par Mme Marcelle Ageorges à l'examen qui a eu lieu à Cahors la semaine dernière pour le poste de commissaire auxiliaire auprès de M. le Contrôleur des Contributions directes de Figeac. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Mouvement administratif. — Dans le mouvement préfectoral paru ces jours derniers, nous relevons le nom de M. Foulquière, secrétaire général de

la Vendée, qui est nommé sous-préfet de Cholet.

Nous félicitons M. Foulquière d'avoir obtenu le poste de son choix.

Succès universitaire. — M. Pezet, maître d'internat au collège Champollion, vient d'être reçu au certificat d'Histoire du Moyen Age.

M. Mercadier, dont nous avons déjà annoncé les beaux succès au certificat d'anglais et au degré supérieur d'Education Physique, a été reçu au certificat de latin.

Nos cordiales félicitations à ces deux sympathiques fonctionnaires du collège Champollion.

Naissance. — Mme et M. Nogaret, ingénieur, sont les heureux parents d'une mignonne fillette, Bernadette.

Nos compliments et nos meilleurs vœux.

La gaule Figeacoise. — Concours International de Pêche. — Dans sa dernière réunion, le Bureau de la Gaule Figeacoise a fixé la date du Concours de Pêche à la ligne, au dimanche 25 juin prochain, et a arrêté les détails du programme ainsi qu'il suit :

7 h., Café Glacier Descargues, réception des Sociétés voisines et tirage au sort des emplacements. — 8 h. 30, départ pour le lieu du Concours, Ile du Surgé. — 11 h., Clôture du Concours. — 11 h. 15, Pesage du poisson, Hôtel Fabrègues, Pont du Pin. — 12 h. 15, Banquet amical, Hôtel Nastorg, Pont du Pin, sous la Présidence de M. Gratacap, Conseiller général, Président d'Honneur de la Société. — 15 h., Course de Bicyclettes sous le Contrôle de l'U.V.F. Prix de la Gaule Figeacoise. — 16 h., Lecture du Palmarès et Distribution des Prix, Etablissement Guiraud, Meubles, rue Gambetta. — 20 h. 30, Concert offert par l'Harmonie « Les Artistes Réunis », Place de la Raison. — 22 h., Grand bal sous la Halle.

Voici la liste des prix attribués au Concours de pêche :

1^{er} prix, 300 francs en espèces ; 2^e prix, 200 fr. en espèces ; 3^e prix, 150 francs en espèces ; 4^e prix, 100 fr. en espèces ; 5^e prix, 75 fr. en espèces ; 6^e prix, 50 fr. en espèces.

Prix féminins : 1^{er} prix, 50 francs en espèces ; 2^e prix, 30 francs en espèces ; 3^e prix, 20 francs en espèces et nombreux autres prix en nature, offerts par MM. les Commerçants.

Le Prix du Banquet a été fixé à 25 francs. Droit d'inscription pour le concours : 3 fr. ; entrée au bal : 2 francs. Entrée gratuite pour les Titulaires de la carte de membres de la société.

Les inscriptions pour le concours et le banquet sont reçues, dès maintenant, chez M. Lonjou, Articles de Pêche, rue d'Anjou, à Figeac.

Clôture définitive des inscriptions le 22 juin.

Tous les concurrents, exception faite pour les Mutués, sont tenus obligatoirement de participer au défilé.

La Société décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents pouvant se produire pendant la durée du Concours.

Calendrier de la saison 1939 de natation. — Les dates suivantes ont été arrêtées, en accord avec les clubs voisins de natation :

18 juin : championnats scolaires du département du Lot à Figeac.

25 juin : club nautique Viviez-Décazeville contre cercle des nageurs de Figeac (bassin de Livinhac).

2 juillet : club nautique Viviez-Décazeville, contre club sportif capdenacois à Capdenac.

9 juillet : club sportif capdenacois contre cercle des nageurs de Figeac à Capdenac.

14 juillet : tournoi triangulaire, à Figeac (avec les clubs de Viviez-Décazeville, Capdenac et Figeac). Ce jour-là sera remis en compétition le Challenge Salers, sur un relais nage libre de 10 fois 50.

16 juillet : club sportif capdenacois, contre club nautique Viviez-Décazeville (bassin de Livinhac).

23 juillet : club sportif capdenacois contre cercle des nageurs de Figeac à Figeac.

30 juillet : club nautique Viviez-

Décazeville, contre cercle des nageurs de Figeac à Figeac.

6 août : le club nautique Viviez-Décazeville invite les Dauphins du Toec (bassin de Livinhac), avec la participation des nageurs internationaux Talli, Desbonnets, Lebras.

13 août : tournoi triangulaire à Capdenac.

20 août : championnats du Lot et de l'Aveyron, à Figeac, épreuve de sélection comptant pour le championnat des Pyrénées (2^e s.).

27 août : tournoi triangulaire (bassin de Livinhac).

3 et 4 septembre : championnats des Pyrénées à Toulouse.

Les rencontres amicales et le tournoi triangulaire se disputent sur les distances réglementaires de 100 m. dos, 200 m. brasse, 100 m. nage libre, relais 3 fois 50 m. (dos, brasse, crawl), 5 fois 50 m. nage libre.

Le comptage des points se fera : 1^{er} 5, 2^e 3, 3^e 2, 4^e 1.

Marciilhac
Carnet rose. — Mme et M. Fabre, instituteurs à Marciilhac, sont les heureux parents d'un beau petit garçon, leur deuxième enfant. Compliments et vœux de santé.

Latronquière
Création de prix du certificat d'études pour les sessions de Latronquière et de Souceyrac. — Le D^r Boudou, conseiller général du canton de Latronquière, d'accord avec M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire a décidé la création de prix destinés à récompenser les meilleurs candidats au certificat d'études.

Ces prix consisteront : pour les deux premiers (garçons et jeunes filles, en un livret de caisse d'épargne de 30 fr.) ; pour les 2^e et 3^e prix (garçons et jeunes filles, en un livret de caisse d'épargne de 20 fr.).

Des prix de même valeur et en même nombre seront attribués à la session de Souceyrac.

A la suite de cette création, le D^r Boudou a reçu de M. l'Inspecteur, la lettre dont nous reproduisons la phrase suivante : « Je suis particulièrement sensible à la généreuse pensée qui vous fait désirer récompenser les meilleurs candidats au certificat d'études du canton que vous représentez au Conseil général du Lot et je vous en remercie sincèrement en mon nom et au nom de nos écoles publiques. »

Corn
Dans l'enseignement. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, Mme Mai, institutrice au Bouysson, vient d'être nommée à Corn, en remplacement de Mme Bouzou, admise à la retraite. Nos félicitations à Mme Mai qui a déjà conquis toutes les sympathies dans notre commune où son mari exerce depuis un an les fonctions d'instituteur.

Succès universitaire. — M. Bouzou Roger, étudiant à Paris, licencié en lettres, a subi avec succès, à la Sorbonne, les épreuves du diplôme d'études supérieures (français). Félicitations au jeune lauréat et à sa famille.

Transport de justice. — Le 10 juin, M. le Conseiller désigné par la Cour d'Agen se rendit au Moulin de Goudou pour y chercher de nouveaux éclaircissements sur l'affaire Pouget, commune de Corn. Il était assisté des deux avoués, des deux experts, de son greffier, de deux ingénieurs des T.P.E. Espérons que les investigations de ces messieurs, aussi impartiales que précises, aboutiront enfin à une décision que les habitants de Corn, usagers du sable du Célé, attendent depuis trois ans !

Saint-Céré
Beaux succès scolaires. — Voici les beaux résultats obtenus par les élèves de l'Ecole primaire supérieure de Saint-Céré et de l'Ecole primaire annexée.

Au concours des Bourses (2^e série), 5 élèves du cours préparatoire, annexé à notre école primaire supérieure ont été reçus dans d'excellentes conditions. Ce sont : Mlles Henriette Lescole, Louise Gisbert, Simone Grandou, Denise Méric, Georgette Riol.

Voici la liste des élèves de notre Ecole primaire reçus aux examens du C.E.P. le lundi 5 juin : Geneviève Bergougnoux, Anny Cance, Ariette Cassan, Henriette Couzi, Henriette Delprat, Paulette Goutard ; Marie Lescuré, Henriette Leida, Yvette Marciilhac, Ida Pressouyre, Odette Pressouyre, Nicole Roussel.

Ces résultats font honneur aux excellentes maîtresses, Mmes Gasquet, Bennet, Gaderie, ainsi qu'à la distinguée directrice, Mme Lamoure. Nous leur exprimons nos félicitations en même temps qu'aux heureuses candidates.

La vie aux champs expose aux rhumatismes
La vie aux champs expose au froid, au chaud, à l'humidité et elle impose de lourds travaux. C'est ainsi que prennent naissance un grand nombre de douleurs rhumatismales et de maux de reins. Contre tous ces états arthritiques douloureux, nous conseillons l'usage du Gandol qui calme, décongestionne et dissout abondamment l'acide urique dont il arrête la surproduction dans l'organisme. Le Gandol doit se prendre régulièrement à la dose d'un cachet matin et soir. Pour dix jours de traitement, le Gandol, sans ennuis pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon
Rocamadour
Une auto tombe dans la rivière. — M. Menot Henri, propriétaire à l'Hôtel Notre-Dame et Beau-Site, à Rocamadour, se rendait en auto à la Bourboule, lorsque dans les environs de Meymac (Corrèze), l'auto dont la direction était abandonnée, tomba dans la rivière d'Uzerche.

Les témoins de l'accident se portèrent au secours de M. Menot. Mais il ne donnait plus signe de vie. Un docteur qui examina le corps a conclu que M. Menot était mort au volant d'une syncope qui lui aurait fait perdre la direction de la voiture.

Canillac
Certificat d'études. — Ont été reçus avec succès à l'examen du certificat d'études les jeunes élèves présentés par notre instituteur, M. Delmas.

Ce sont : les nommés Odette Pradel, Germain Langlais, Justin Cancé. Nos félicitations.

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un gros garçon, prénommé Jean-Claude, André aux jeunes époux Serres Théophile, notre sympathique fossoyeur. C'est leur deuxième enfant.

La jeune maman ainsi que le bébé se portent bien.

Nos félicitations à l'heureux papa et tous nos vœux de bonheur au bébé.

Souillac
Ecole d'artisanat rural. — Résultats des examens passés les 2 et 3 juin pour la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle.

Certificat d'aptitude professionnelle : élèves reçus à l'examen des 2 et 3 juin 1939, à Souillac : ajusteurs : Blanc Fernand, Bousquet René, Dausnas René, Rebeyrol Pierre, Rol Daniel.

Tourneurs : Pradayriol René, Rouby Aimé.

Forgerons : Aspe André, Caminaud Fernand, Chevalier Jacques, Delmas Raymond, Peyrilles Albert.

Electriciens : Poissac Marcel, Lepot Jean, Mazard Camille, Régis Jean, Rougic Jean.

Menuisiers : Bessac Robert, Constant Guy, Rullier Robert, Terrade Robert.

Maçon : Malvy Georges.
Peintre : Chassaing Joseph.

CHEZ NOS VOISINS A CAYLUS
Tué par la foudre. — Samedi soir, vers 21 heures, un violent orage a éclaté sur Caylus. M. Aimé Bessède, âgé de 21 ans, voulant se rendre compte, au plus fort de l'orage, s'il tombait de la grêle, entra ouvrit la porte de sa maison. Au moment même où la porte s'ouvrait, il tombait foudroyé sur le seuil.

Répétées par cinquante bouches pieuses, les versets chantants, alternés, un peu rauques de la « fatiha », — la première sourate du Koran, — montèrent vers la voûte piquetée de scintillements déjà nombreux.

Et, resté à l'écart, Dartel eut le cœur étrangement serré.

Cette prière ne l'avait-il pas entendu, auprès de Jacques Leudes, par un même beau soir enchanté, à la veille de pénétrer sur le territoire d'El-Arif ?

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Louange à Dieu souverain de tous les mondes. La miséricorde est son partage ! Il est le roi du jour du jugement. Nous t'adorons Seigneur et nous implorons ton assistance. Daigne nous conduire dans le sentier du salut, dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, de ceux qui n'ont point encouru ta colère et se sont préservés de l'erreur ! »

Les rites pieux de l'invocation n'avaient pas duré dix minutes.

Et les tous derniers feux du jour n'avaient pas encore eu le temps de s'éteindre que la caravane reprenait sa marche en avant.

Mais une sérénité profonde se lisait encore dans les yeux de cette troupe musulmane. Plus de bousculade à présent ; plus de plaisanteries douteuses !

Un souffle pur d'idéal avait balayé les rudesses, les grossièretés naturelles.

RENSEIGNEMENTS

ACADEMIE DES JEUX FLORAUX DE NICE

Le Grand Concours Littéraire annuel d'été (1939) est ouvert et sera clos pour la réception des envois le 30 septembre 1939.

Il comporte six sections à savoir : 1. Poésie ; 2. Poèmes en prose et prose rimée ; 3. Prose (contes et nouvelles) ; 4. Prose (chroniques) ; 5. Théâtre en prose ; 6. Théâtre en vers. Y seront reçues les œuvres inédites ou de reproduction.

Pour tous autres renseignements écrire avec timbre pour réponse à M. H. de Peretti della Rocca, Secrétaire général de l'Académie des Jeux Floraux de Nice, 3, rue Dante, Nice.

Petites annonces économiques

A VENDRE, grande licence de Café-Hôtel. S'adresser à M. Guibert, notaire à Lauzerte (Tarn-et-Garonne).

A LOUER, deux beaux appartements meublés, confort moderne. ECRIRE au Bureau du Journal.

ON DEMANDE une femme sachant faire cuisine. S'ad. au Bureau du Journal.

Dernière heure

Mort de M. Dauthy, sénateur

De Paris. — On annonce la mort de M. Dauthy, sénateur de l'Indre ; il avait été élu, pour la première fois sénateur le 24 mai 1924 et réélu en 1932. Il était né en 1866.

Visite allemande en Estonie et en Finlande

De Berlin. — On annonce que le général d'artillerie Halder, chef de l'Etat-major général de l'armée allemande, se rendra fin juin, invité par l'armée estonienne et finlandaise, en Estonie et en Finlande.

Une année obligatoire de travail

De Berlin. — Une loi sera prochainement promulguée, cette année, imposant à toute jeune fille allemande, jusqu'à l'âge de 25 ans, une année obligatoire de travail. La décision du Reich est dictée par la pénurie de main-d'œuvre, à laquelle il compte parer partiellement en ayant recours aux réserves encore disponibles dans la jeunesse féminine.

La ligne aérienne Bucarest-Paris

De Bucarest. — Lundi, le premier avion de la Compagnie « Air-France » a quitté Bucarest pour Paris, inaugurant le nouvel itinéraire de la ligne Bucarest-Arad-Budapest-Munich-Strasbourg-Paris.

Mesures sévères nippones à Tien-Tsin

De Tokio. — A partir du mercredi 14 juin, les autorités nippones de Tien-Tsin auraient décidé d'établir des postes de surveillance aux limites des concessions britannique et française. Toutes les personnes entrant ou sortant des dites concessions seront fouillées.

LA PHOSPHIDE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

AVIS DE DÉCÈS

Cahors-Albi

Madame JOUGLA, née RAVAILLE ; Mademoiselle Jeanne JOUGLA ; Mademoiselle Alice RAVAILLE ; Madame BERNERE, née JOUGLA ; Les familles JOUGLA, RAVAILLE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre JOUGLA

leur fils, frère et neveu, pieusement décédé à Cahors, le 2 juin 1939, dans sa 28^e année.

L'inhumation a eu lieu à Albi, dans le caveau de famille, le 5 juin 1939.

Toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie sont priées de vouloir bien agréer leurs remerciements émus.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve BESSAC ; Monsieur et Madame Jean BESSAC et leur fils Pierre ; Monsieur SABRIE, tailleur et Madame, née BESSAC et leurs filles, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste BESSAC

Ancien fontainier
leur époux, père, grand-père, décédé à l'âge de 65 ans.

Et vous prient d'assister aux obsèques civiles qui auront lieu le mercredi 14 juin à 9 heures.

Réunion à la maison mortuaire, rue Brives.

Cabinet Immobilier

(20^e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 20 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces symptômes, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les maux redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

À toutes ces malheurs, il faut bien dire et redire :
QUE FAIRE ? — Faites une cure avec le

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que le

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

composé de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNIQUE DES DAMES.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger le véritable

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

qui doit porter le portrait de l'abbé Soury et le rouge à la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Pendant votre séjour à Paris

vous pourrez lire votre journal

62, rue de Richelieu, PARIS

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— Ah ! C'est trop pénible à la fin ! dit-elle. Que ne puis-je parler ! Mais j'ai juré à la Madone. Prends pitié de moi. Laisse-moi. Attends, patiente quatre jours. Et peut-être, s'il plaît à Dieu, que je pourrai t'accompagner te suivre, oui, où tu voudras, me remettre à toi entièrement.

Après Gabbès, la mer de sable n'avait plus été que souvenir.

Aux dunes, ces vagues d'or figées, avaient succédé, tout d'abord, les vastes plaines de rafia et bientôt les oïverales, dont les avant-gardes immobiles — aux troncs tourmentés et tordus, au léger feuillage argenté — annonçaient déjà l'ombre propice et l'eau claire à profusion, les villages accueillants, aussi.

Il n'était plus question, dès lors, d'épuisement, ni même de fatigue.

Les bêtes abondamment nourries, mieux abreuviées, semblaient gagnées soudain par l'allégresse des hommes.

On ne voyait plus des trainards, D'un commun et tacite accord, les étapes se prolongaient.

Douceur de n'être plus contraint

